



École alsacienne

covid-19 - Communiqué du 4 mai 2020 École alsacienne

*Document mis à jour le 5 mai 2020 :
ajout de liens vers le site du Ministère de l'Éducation nationale*

À tous les membres de la communauté scolaire de l'École alsacienne

Même si le déconfinement progressif est annoncé pour le 11 mai 2020, les mesures de protections demeurent d'actualité. Nous vous invitons à les suivre scrupuleusement : restez chez vous, limitez les contacts et respectez les gestes barrières afin de vous protéger et de protéger les autres.

Plus que jamais, il convient de faire preuve de vigilance et d'appliquer les [recommandations du Ministère de la Santé](#).

Nous vous adressons à nouveau, à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, nos vœux de bonne santé.

Comme nous vous l'avions annoncé la semaine dernière, nous vous présentons le fonctionnement de l'École alsacienne pour les prochaines semaines.

Les autorités sanitaires et administratives ont rendu publiques les conditions de réouverture des établissements scolaires ([Ministère de l'Éducation nationale - Coronavirus Covid-19 – Réouverture des écoles, collèges et lycées](#), [Protocole sanitaire - Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires](#) et [Covid19 - Protocole sanitaire pour la réouverture des collèges et lycées](#)).

Les dispositions que nous vous annonçons ont été élaborées par la direction après consultation du Conseil d'administration de l'École alsacienne, du CSE (Comité social et économique dont les



École alsacienne

fonctions reprennent celles du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), du comité de parents. Leur conception et leur application sont supervisées par le médecin de l'École, le docteur Anna Fartura-Baudry. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à les élaborer.

Poursuite de la pédagogie à distance

Dans le contexte difficile que nous connaissons, nous devons concilier différents impératifs : les impératifs sanitaires, les exigences pédagogiques et les capacités humaines et matérielles de l'École alsacienne.

C'est pourquoi nous avons retenu le principe du **maintien de la pédagogie à distance pour tous les élèves de l'École alsacienne (maternelle, élémentaire, collège, lycée)** : les professeurs ont mis en place des dispositifs, en constante amélioration, leur permettant de maintenir le lien avec leurs classes et de poursuivre leur enseignement.

Par ailleurs, **nous allons étendre le dispositif d'accueil et de garde que l'École a déjà mis en place** depuis le 17 mars 2020 pour les enfants des personnels soignants.

Pour le primaire (de la classe de JE à la classe de 7ème, à l'exclusion de la classe de petite section de maternelle), à compter du jeudi 14 mai 2020 -comme l'ensemble des écoles publiques de Paris- un nombre plus important d'élèves sera accueilli à l'École, dans le respect du protocole sanitaire de l'Éducation nationale (voir le détail du dispositif ci-dessous).

Pour les classes de 6ème et de 5ème : les directives de l'Éducation nationale autorisent la réouverture progressive des collèges à compter du 18 mai 2020 si le département est en zone verte. Compte tenu de la situation sanitaire dans Paris, il nous semble peu probable qu'une ouverture



École alsacienne

puisse intervenir à cette date.

Pour les autres classes de collège et de lycée, le Ministère de l'Éducation nationale prendra une décision à la fin du mois de mai. Compte tenu de la situation sanitaire dans Paris, il nous semble peu probable, là aussi, qu'une ouverture puisse intervenir à cette date.

Nous voulons remercier les professeurs et leurs élèves pour leur dynamisme, leur inventivité et leur persévérance ainsi que les parents pour leur compréhension et pour leur soutien.

Extension du dispositif d'accueil pour le primaire à partir du 14 mai 2020

Pour le primaire l'enseignement à distance demeure, cependant l'École pourra recevoir un petit nombre d'élèves, en plus des enfants de soignants déjà accueillis, selon des critères de nécessité absolue.

Il s'agit d'un accueil et non d'une reprise des cours. Les élèves seront encadrés et pourront effectuer les travaux demandés par leurs enseignants, dans le cadre de l'enseignement à distance. Afin de limiter d'éventuelles contaminations, les élèves seront réunis dans des groupes dont la composition ne changera pas jusqu'à la fin du mois de mai et les fratries seront regroupées. Par conséquent, chaque groupe pourra être constitué d'élèves de niveaux différents (du JE à la 7e). Ils seront accompagnés par des adjoints d'éducation ou des professeurs (du primaire et du collège-lycée) qui se relaieront par demi-journée.

Nous appliquerons strictement les dispositions de l'Éducation nationale : les groupes seront constitués de moins de 15 élèves, ils seront séparés les uns des autres, les élèves et les encadrants devront respecter les règles de distanciation physique et appliquer les gestes barrières, les enfants apporteront le matériel nécessaire à la réalisation de leur travail (aucun prêt ni échange ne sera



École alsacienne

possible), ils apporteront également leur déjeuner (repas froid à prévoir).

Nous attendons une coopération complète des familles dont les enfants seront accueillis : prise de température avant d'aller à l'École, communication des cas suspects d'infection au coronavirus, strict respect des horaires, liste des travaux à faire, matériel personnel, sac déjeuner avec gourde...

L'inscription vaudra pour quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi, sans possibilité de panachage) et jusqu'à la fin du mois de mai, avec une reconduction possible pour le mois de juin.

Vous recevrez dans la semaine un questionnaire par lequel vous pourrez demander à bénéficier de l'accueil proposé par l'École pour vos enfants. Les demandes seront hiérarchisées selon des critères de nécessité absolue (avec priorité donnée aux élèves dont les parents sont directement engagés dans la lutte contre la pandémie). Une réponse vous sera apportée le lundi 11 mai 2020.

Par ces dispositions, l'École reste fidèle à ses valeurs en élargissant ses capacités d'accueil sur la base du volontariat (des familles et du personnel) et poursuit son engagement civique.

Soyez toujours assurés de la totale mobilisation de l'École pour poursuivre sa mission éducative et pédagogique dans cette situation durablement exceptionnelle.

Prenez bien soin de vous et des vôtres,

Dr Anna Fartura-Baudry, médecin scolaire,
Gauthier Lechevalier, directeur maternelle-élémentaire,
Pierre de Panafieu, directeur,
Brice Parent, directeur collège-lycée,
Karine Royai, intendante



École alsacienne

Nous joindre

N'hésitez pas à transmettre vos questions en utilisant les adresses créées à cet usage :

- pour les questions relatives à la santé : cellule-sante@ecole-alsacienne.org
- pour les questions destinées au service psychologique :
 - pour le collège-lycée : cellule-psychologues@ecole-alsacienne.org
 - pour le primaire : arnold@ecole-alsacienne.org
- pour les questions relatives au fonctionnement des classes : les délégués de l'APEEA
- pour les questions relatives aux difficultés de paiement :
cellule-solidarite@ecole-alsacienne.org
- pour les questions individuelles : le service éducatif
 - au primaire : bourdeau@ecole-alsacienne.org
 - en 6e, 5e et 4e : edu-6e-5e-4e@ecole-alsacienne.org
 - en 3e : edu-3e@ecole-alsacienne.org
 - au lycée : edu-lycee@ecole-alsacienne.org

Site Internet

Retrouvez toutes les informations sur le fonctionnement de l'École alsacienne durant la période de confinement dans ces pages :

- [confinement – informations](#)
 - [confinement – ressources pédagogiques](#)
-